



*Procès-verbal des délibérations
Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes*

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES
M.R.C. DE JOLIETTE

MERCREDI 10 DÉCEMBRE 2025

Procès-verbal de la **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil municipal, tenue en la salle du conseil, **le mercredi 10 décembre 2025 à 17 h 30**. La séance est présidée par son honneur le maire, Monsieur Pierre Guilbault. Sont également présentes Mesdames les conseillères Marthe Blanchette et Karine Côté et Messieurs les conseillers Jonathan Grégoire-Rivest et Pierre Venne.

Le conseiller Jean-François Jubinville-Rochelleau ayant motivé son absence.
La conseillère Claire Sarrazin ayant motivé son absence.

Monsieur Charles Beaupré, directeur général et greffier-trésorier, est aussi présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

-
- 01- **CONSTATATION DU QUORUM**
 - 02- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
 - 03- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
 - 04- **ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024**
 - 05- **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2024-2025-2026**
 - 06- **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 07- **DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE**
 - 08- **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

-
- 01- **CONSTATATION DU QUORUM**
Le quorum étant constaté par le président, l'assemblée peut se tenir.

- 02- **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le président de l'assemblée, Monsieur le Maire Pierre Guilbault, déclare l'assemblée ouverte à 17 h 30.

- 03- **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QU'un ordre du jour facilite le déroulement d'une séance du conseil ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Pierre Venne
Et résolu :

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes adopte l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité par les conseillères et conseillers présents.

2025-12-181



Procès-verbal des délibérations
Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes

04- ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

2025-12-182

Il est proposé par Jonathan Grégoire-Rivest
Et résolu :

Que le conseil municipal de Notre-Dame-de-Lourdes adopte le budget pour l'exercice financier 2026, tel que présenté (copie annexée au présent procès-verbal).

Adoptée à l'unanimité par les conseillères et conseillers présents.

05- ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

2025-12-183

Il est proposé par Pierre Venne
Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-de-Lourdes adopte le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, tel que présenté (copie annexée au présent procès-verbal).

Adoptée à l'unanimité par les conseillères et conseillers présents.

06- PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

07- DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance régulière aura lieu le mercredi 14 janvier 2025, à 19 h 30, à l'hôtel de ville de Notre-Dame-de-Lourdes.

08- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé,

2025-12-184

Il est proposé par Marthe Blanchette
Et résolu :

Que le conseil de Notre-Dame-de-Lourdes accepte la levée de l'assemblée à 17 h 33.

Adoptée à l'unanimité par les conseillères et conseillers présents.

« Je, Pierre Guilbault, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

M. Pierre Guilbault
Maire

M. Charles Beaupré
Directeur général et greffier-trésorier



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

PRÉSENTATION DU BUDGET 2026

	<u>BUDGET 2024</u>		<u>BUDGET 2025</u>		<u>BUDGET 2026</u>	
FONDS D’ADMINISTRATION						
REVENUS						
REVENUS SUR LA VALEUR FONCIÈRE	1 974 029\$	39.10%	2 030 305\$	61.87%	2 296 891\$	63.85%
TAXES DE SECTEUR	183 828\$	3.64%	172 977\$	5.27%	174 923\$	4.86%
SUR UNE AUTRE BASE	454 481\$	9.00%	489 659\$	14.92%	518 005\$	14.40%
PAIEMENTS TENANT LIEU DE TAXES	11 000\$	0.22%	11 000\$	0.34%	11 073\$	0.31%
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	249 335\$	4.94%	295 901\$	9.02%	307 667\$	8.55%
TRANSFERTS	1 696 543\$	33.60%	281 723\$	8.58%	288 931\$	8.03%
APPROPRIATION DU SURPLUS	479 975\$	9.50%	0\$	0%	0\$	0%
TOTAL DES REVENUS	5 049 191\$	100%	3 281 565 \$	100%	3 597 490 \$	100%
DÉPENSES						
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	682 788\$	13.52%	848 800\$	25.44%	913 594 \$	25.97%
SÉCURITÉ PUBLIQUE	484 843\$	9.60%	523 552\$	15.69%	531 951\$	15.12%
TRANSPORT	716 387\$	14.19%	723 650\$	21.69%	847 394\$	24.10%
HYGIÈNE DU MILIEU	501 909\$	9.94%	508 470\$	15.24%	526 279\$	14.96%
SANTÉ & BIEN-ÊTRE	6 570\$	0.13%	15 957\$	0.48%	19 470\$	0.55%
AMÉNAGEMENT ET URBANISME	150 398\$	2.98%	137 367\$	4.12%	144 109\$	4.10%
LOISIRS ET CULTURE	611 404\$	12.11%	542 126\$	16.25%	477 705\$	13.58%
FRAIS DE FINANCEMENT	40 919\$	0.81%	36 345\$	1.09%	57 000\$	1.62%
REMB. DE LA DETTE À LONG TERME	100 800\$	2.00%	0\$	0%		0%
IMMOBILISATIONS	1 753 173\$	34.72%	0\$	0%		0%
TOTAL DES DÉPENSES	5 049 191\$	100%	3 336 267 \$	100%	3 517 502 \$	100%
REMBOURSEMENT DETTE À LONG TERME			102 700\$		104 500\$	
AFFECTATIONS (ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET AUTRES)			(157 402)\$		(24 512)\$	
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS			3 281 565 \$		3 597 490 \$	



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

BUDGET 2024 RÔLE D'ÉVALUATION IMPOSABLE 334 581 200\$ « Troisième année du nouveau rôle triennal 2022-2023-2024 »

BUDGET 2025 RÔLE D'ÉVALUATION IMPOSABLE 524 417 100\$ « Première année du nouveau rôle triennal 2025-2026-2027 »

BUDGET 2026 RÔLE D'ÉVALUATION IMPOSABLE 531 835 000\$ « Deuxième année du nouveau rôle triennal 2025-2026-2027 »

TAUX DE TAXATION 2025

		<u>Taxes 2024</u>	<u>Taxes 2025</u>	<u>Taxes 2026</u>
<u>Taxe foncière</u>				
du cent dollars d'évaluation	Évaluation	0.59\$	0.39\$	0.43\$
<u>Taxes spéciales aqueduc</u>				
Règlement 31-2005	Propriétaire	51.56\$	51.56\$	51.56\$
Règlement 2-2009	Propriétaire	52.79\$	52.79\$	52.79\$
<u>Entretien du réseau d'aqueduc</u>				
Compensations	Logement	160.00\$	289.00\$	289.00\$
	Commercial	160.00\$	289.00\$	289.00\$
	Ferme	326.32\$	587.00\$	587.00\$
<u>Entretien du réseau d'égout</u>				
Compensations	Logement	282.00\$	282.00\$	282.00\$
	Commercial	282.00\$	282.00\$	282.00\$
<u>Taxes spéciales égout</u>				
Règlement 33-2005	Propriétaire	408.92\$	408.92\$	408.92\$



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

TAUX DE TAXATION 2026

		<u>Taxes 2024</u>	<u>Taxes 2025</u>	<u>Taxes 2026</u>
<u>Taxes aqueduc, égout, voirie</u>				
Règlement 1-2009 (phase 1 Guilbault)	Propriétaire	1057.90\$ 37.35\$	1057.90\$ 37.35\$	1167.67\$ 41.22\$
Règlement 4-2012 (phase 2 Guilbault)	Propriétaire	860.79\$	860.79\$	860.79\$
Règlement 10-2015 (phase 3 Guilbault)	42 Propriétaire	51.43\$	51.43\$	51.43\$
Règlement 02-2021 (rue Latour)	Propriétaire	4 749.08\$	4749.08\$	4749.08\$
<u>Enlèvement, transport et disposition des matières résiduelles</u>				
Compensations	Logement	180.31\$	165.00\$	165.00\$
	Commercial	180.31\$	165.00\$	165.00\$
<u>Entretien des chemins</u>				
Règlement 16-2014 (Vallée-des-Pins)	Propriétaire	700.00\$	700.00\$	700.00\$
Règlement 5-2011 (rue Lacoste)	Propriétaire	425.86\$	425.86\$	425.86\$
Règlement 13-2014 (chemin de la Presqu'île)	Propriétaire (15)	540.08\$	540.08\$	540.08\$
	Propriétaire (1)	2 700.39\$	2 700.39\$	2 700.39\$



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2026	2027	2028
<u>Transport et voirie</u>			
Achat d'un véhicule	70 000.00 \$		
Branchement du garage municipal au réseau égout	120 000.00 \$		
	190 000.00 \$		
<u>Loisirs</u>			
Travaux réfection de la Multithèque	960 000.00 \$		
Aménagement d'une piste cyclable	50 000.00 \$	50 000.00 \$	
Jeux d'eau – Parc Hyacinthe Guilbault	150 000.00 \$	50 000.00 \$	
	1 160 000.00 \$	100 000.00 \$	
<u>Hygiène du milieu</u>			
Investissement infrastructure de l'aqueduc	300 000.00 \$		
Achat d'équipements aqueduc	55 000.00 \$		
Remplacement vannes de rues de l'aqueduc	100 000.00 \$	100 000.00 \$	100 000.00 \$
Compteurs d'eau	25 000.00 \$	20 000.00 \$	
Correction du réseau d'égout	500 000.00 \$	500 000.00 \$	200 000.00 \$
	980 000.00 \$	620 000.00 \$	300 000.00 \$
<u>Administration</u>			
Remplacer système serrures par carte d'accès	50 000.00 \$	20 000.00 \$	
Installation d'une douche	8 000.00 \$		
Panneau d'informations sur Sainte-Rose	60 000.00 \$		
Remplacer le système de son de la salle communautaire	20 000.00 \$		
Installation d'un projecteur plafonnier	4 000.00 \$		
	142 000.00 \$	20 000.00 \$	
	2 472 000.00 \$	740 000.00 \$	300 000.00 \$